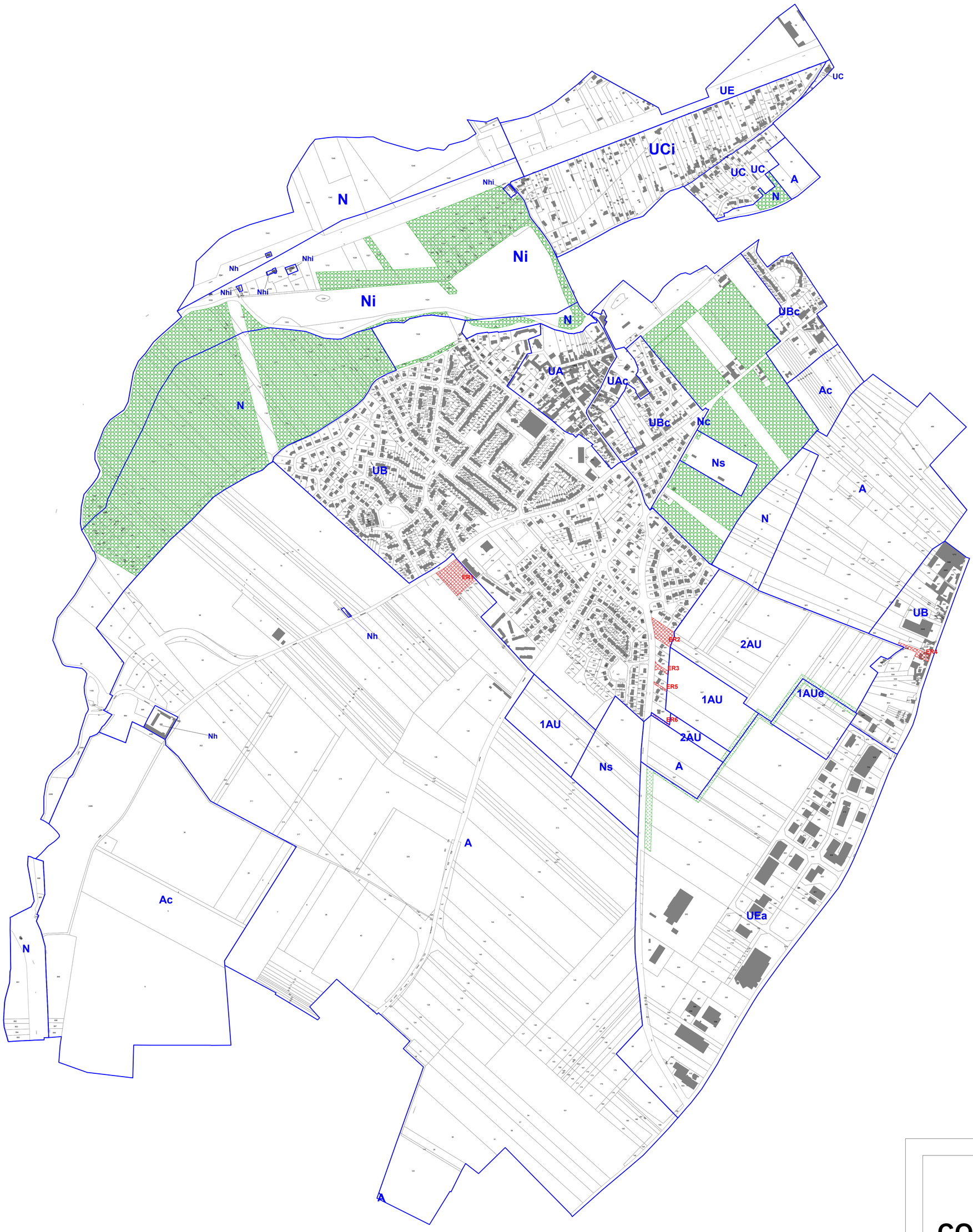


LEGENDE

Limites communales

Limite de zone

Zone UA Zone urbaine centrale de forte densité comportant un secteur UAc, inclus dans le périmètre de protection rapprochée du captage

Zone UB Zone urbaine de moyenne densité comportant un secteur UBc, inclus dans le périmètre de protection rapprochée du captage

Zone UC Zone urbaine de faible densité, comportant le secteur : UCi soumis à un risque d'inondation

Zone UE Zone urbaine réservée aux activités comprenant un secteur UEa correspondant à la ZAC du Faubourg de Paris

Zone 1AU Zone à caractère naturel non équipée à vocation dominante d'habitat, destinée à être ouverte à l'urbanisation à court et moyen terme

Zone 2AU Zone à caractère naturel non équipée à vocation dominante d'habitat, destinée à être ouverte à l'urbanisation à moyen et long terme

Zone 1AUe Zone à caractère naturel non équipée à vocation d'activités, destinée à être ouverte à l'urbanisation à court et moyen terme

Zone A Zone agricole comprenant un secteur Ac, inclus dans le périmètre de protection rapprochée du captage

Zone N Zone naturelle, comportant les secteurs :
Ni, soumis à un risque d'inondation
Ns pour les équipements sportifs,
Nh, autorisant les extensions limitées des constructions existantes
Nhi, autorisant les extensions limitées des constructions existantes et soumis à un risque d'inondation
Nc, inclus dans le périmètre de protection rapprochée du captage

Espace boisé classé

Espace boisé à créer

Emplacements réservés
ER 1: création d'un cimetierre
ER2 à ER6 : création d'accès aux zones à urbaniser

Zones exposées au risque d'effondrement des cavités souterraines

La commune est concernée par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait gonflement des sols argileux. Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction.

Liste des emplacements réservés

	Emplacement réservé	*Bénéficiaire*	*Superficie*
ER1	*Création d'un cimetière*	*Commune*	*6383m²*
ER2	*Création d'un accès*	*Commune*	*2995m²*
ER3	*Création d'un accès*	*Commune*	*527m²*
ER4	*Création d'un accès*	*Commune*	*1490m²*
ER5	*Création d'un accès*	*Commune*	*237m²*
ER6	*Création d'un accès*	*Commune*	*426m²*

DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE DE PROVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage (Après modification n°3)

Diverscités - Atelier des territoires
4, route de Glisy
80440 BOVES
Tél. : 03.22.72.73.81

Echelle : 1/5000